

Conférence de presse sur le nouveau « Rapport sur les infrastructures : à la pointe grâce à la concurrence et à un financement durable » – Les demandes de l'économie suisse en matière de politique des infrastructures

Lundi 2 juillet 2012

Seul le discours prononcé fait foi.

Libéralisation, financement et desserte de base : les principaux chantiers de la politique suisse des infrastructures

Kurt Lanz, membre de la direction d'economiesuisse

Mesdames, Messieurs,

Sans infrastructures performantes, il nous serait impossible de téléphoner, de surfer sur Internet ni même d'envoyer une lettre. Nous pourrions nous déplacer – à pied – que sur de courtes distances et tous les appareils qui nous sont familiers, tels que cuisinière, machine à laver, voire chauffage, ne nous seraient d'aucune utilité puisque nous serions incapables de faire venir chez nous l'électricité ou le gaz. Investir à long terme dans les infrastructures est donc une chose à ne pas négliger. Au vu des importants défis à relever, il importe de trouver de nouvelles recettes, loin des idéologies ignorant la réalité, plutôt que de s'accrocher par nostalgie ou souci de protection nationale à des structures ankylosées.

Pour tous les domaines d'infrastructure, les questions sont toujours les mêmes : La desserte peut-elle ou doit-elle être assurée par l'État ou le marché ? Qui participe et à quelle hauteur au financement des coûteuses infrastructures ? Quelles sont les prestations qui doivent absolument être mises en tout temps à la disposition de tous ? Nous avons réservé une large place à ces questions dans notre nouveau rapport sur les infrastructures. economiesuisse leur apporte aussi des réponses claires :

Les mesures de libéralisation dans le domaine des infrastructures doivent être promptement mises en œuvre

Comme l'a montré l'ouverture du marché des télécommunications, la libéralisation d'un marché se traduit par de meilleures prestations à des prix plus avantageux. Cependant, il faut aussi des règles claires afin que des monopoles privés ne remplacent pas les monopoles étatiques. En Suisse, on constate un besoin de rattrapage indéniable, en particulier dans les domaines des services postaux, du trafic ferroviaire et du marché de l'électricité. Il convient de prendre rapidement des mesures en vue d'une libéralisation supplémentaire de ces secteurs. De même, les conflits d'intérêts au niveau de l'État doivent être mieux résolus. Pas plus qu'on ne peut imaginer, au football, l'arbitre,

l'entraîneur et le joueur réunis en une seule et même personne, il n'est raisonnable d'appliquer une politique d'infrastructure où l'État est à la fois le fournisseur, le régulateur et l'utilisateur. C'est pourtant ce qui se passe en Suisse, en particulier pour les services postaux et les transports publics.

Les prix des prestations d'infrastructure doivent refléter les coûts

Le financement des infrastructures par la collectivité crée des incitations inopportunes. Pratiquer des prix artificiellement bas pour des raisons politiques – le prix d'un billet de transport par exemple – semble attrayant au premier abord, mais a de fâcheuses conséquences. Les infrastructures sont surutilisées et des goulets d'étranglement ponctuels obligent à réaliser des projets de développement onéreux. On peut observer ce phénomène en lien avec l'extension du réseau ferroviaire. Dans le domaine des réseaux, on peut instaurer les bonnes incitations à condition de mettre en place un système de tarification axé sur le marché. Les usagers du rail doivent contribuer beaucoup plus au financement des infrastructures qu'ils utilisent. Cela suppose que l'on s'écarte du régime des prix invariables. Aux heures de forte affluence, au contraire, les tarifs des réseaux doivent être plus élevés.

Pas de desserte de base surabondante

Le service public doit se limiter aux prestations que le marché ne fournit pas. En effet, de nombreuses prestations relevant de la desserte de base (comme l'approvisionnement en denrées alimentaires et en carburant) sont fournies de manière optimale en l'absence de mandat étatique, y compris dans les régions périphériques. Pour le marché de l'électricité, on a au contraire introduit une desserte de base discutable, à prix coûtant, laquelle menace des investissements à long terme en raison de prix trop faibles.